



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

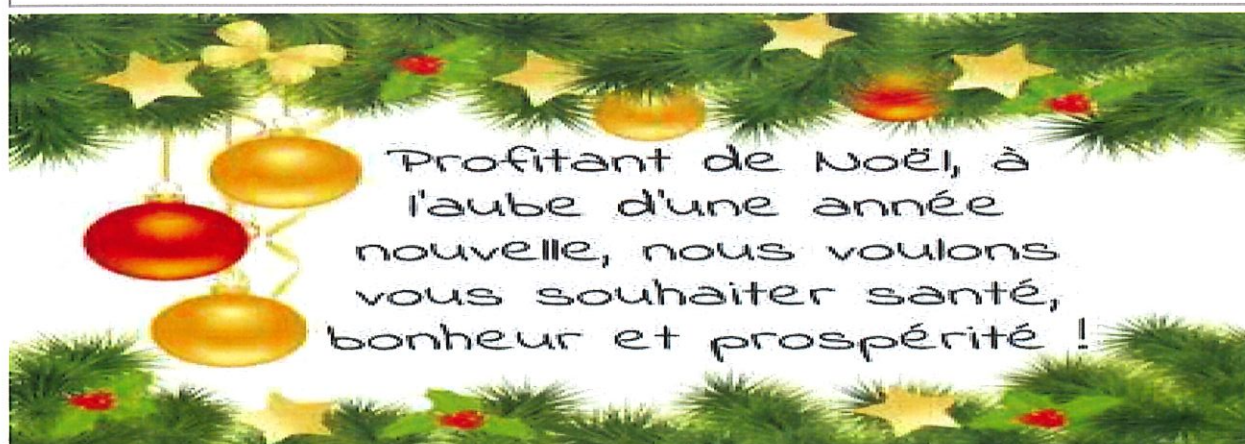
AVIS N°123

Décembre 2023

Bulletin d'information de la Mairie

Sommaire Décembre 2023

- ♦ Page 1 : - Sommaire
- ♦ Pages 2-3 : - Mot du Maire - Carte de vœux
- ♦ Page 4 : - Droit d'expression de la minorité municipale – Redotation des sacs multiflux
- ♦ Page 5 : - Fermeture de la mairie - Fermeture de la bibliothèque -
- Inscriptions sur les listes électorales - Nouveaux horaires
d'ouverture de la Mairie - Permanence du maire et des adjoints
- ♦ Page 6 : - Report de collecte des ordures ménagères - Collecte des bacs
jaunes - Ramassage des sapins de Noël - Permanence de
distribution de sel
- ♦ Page 7 : - Viabilité hivernale : déneigement des trottoirs - Remise de
récompense des maisons fleuries 2023 - Jardin et verger partagé –
- Boîte aux lettres – Stationnement aux heures d'entrée et sortie
d'école
- ♦ Page 8 : - Lutte contre les rats - Balade thermique - Mission locale
- ♦ Page 9 : - Téléconsultation en pharmacie de Kerbach
- ♦ Page 10 : - Invitation aux vœux du Maire
- ♦ Page 11 : - Commerçants ambulants - Concert de Noël du Brass-Band
- ♦ Page 12 : - Grille des messes de décembre 2023 à mars 2024
- ♦ Page 13 : - Numéros utiles
- ♦ Page 14 : - Page : « communiquons »
- ♦ Page 15 : - Recette : biscuits aux noix
- ♦ Page 16 : - Page de coloriage pour les enfants



Mot du Maire

Ce numéro ‘AVIS’ de Décembre, arrive dans un contexte politique, social et écologique, marqué par une incertitude croissante quant à notre AVENIR.

Les valeurs de cohésion, et de transmissions portées au quotidien avec passion par de nombreux bénévoles des associations sportives, culturelles et sociales de notre commune, sont un exemple.

Faire du bien, partager le temps, les biens et la connaissance, être solidaires du plus faible que soi, lutter contre la violence qui gangrène l’humanité, miser sur l’intelligence généreuse plutôt que sur les pulsions de repli et de haine, défendre la beauté partout et tout le temps, voilà ce qui nous anime toutes et tous, quel que soit notre statut dans la communauté de notre commune.

Alors que l’histoire se répète et que notre pays subit de nouveau les assauts de terroristes, aussi fanatiques que lâches, notre vie municipale s’en trouve directement impactée.

Une vigilance générale et accrue et une sécurisation renforcée des lieux sensibles que sont l’église, l’école ou les bâtiments publics, nécessitent un bouleversement des organisations de travail en parfaite coordination avec la gendarmerie nationale.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d’universalisme, d’esprit civique et de respect de l’autorité sous toutes ses formes.

Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complication des procédures et à la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l’intérêt général, à l’individualisme visant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant sans perdre la boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

Malgré tous ces faits, nous devons aller de l’avant et ne pas se décourager. Votre mairie et votre équipe municipale sont au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre ensemble.

Parmi les sujets qui mobilisent, les caméras de vidéosurveillance sont en place et en action aux trois entrées et sorties de notre commune.

La boucherie-charcuterie traiteur BUSCHE vous accueille depuis le mois d’OCTOBRE sur le parking au centre village devant l’Eglise chaque Mardi de 8h00 à 12h00.

Le nouveau salon de coiffure rue de la Forêt est ouvert, inauguré depuis le 24 NOVEMBRE 2023.

Les travaux concernant l’éclairage public vont débiter début décembre jusqu’à fin janvier et le village sera à nouveau éclairé durant la nuit par de l’éclairage à ‘LEDs’, bien plus économique que l’éclairage existant.

Les travaux des logements communaux suivent leur cours, et les études d’acoustique, de pénétration d’eau, sont en cours avant les travaux de création d’une salle de musique sous le groupe scolaire ‘LAURENT BOUR’.

Merci une fois encore, Kerbachois, pour l’accueil qui a été réservé aux bénévoles qui ont parcouru les rues du village lors de l’opération de la vente de la ‘BRIOCHE DE L’AMITIE’. J’encourage tous les habitants à s’associer à la vie de notre commune.

J'ai eu beaucoup de plaisir, avec mes collègues élus, à vous retrouver lors des diverses réunions de quartier, nos échanges directs et un dialogue régulier sont précieux pour ajuster l'action publique.

N'hésitez pas à solliciter vos élus en mairie autant que besoin : mairie@kerbach.fr

Je remercie les divers propriétaires fonciers qui ont délaissé la part de la chasse à la commune, vous étiez majoritaires, donc le montant de la chasse communale est reversé à la commune et non aux divers propriétaires.

STYLO PLUME a animé avec succès la soirée HALLOWEEN, le BRASS BAND a fait salle comble avec un public radieux, plus de 800 personnes. D'autres événements se succéderont encore d'ici la fin de l'année.

L'arrivée de Saint Nicolas, organisé par STYLO PLUME, et le Réveillon du NOUVEL AN par le CLUB EPARGNE 'PIC SOU'.

En cohérence avec notre démarche d'éco-responsabilité et de respect de l'environnement, nous souhaitons diminuer le nombre de tirages de l'AVIS. Vous pouvez obtenir l'AVIS en communiquant votre adresse mail aux heures d'ouverture du secrétariat ou en le parcourant sur le site internet : kerbach.fr ou encore en téléchargeant sur votre smartphone : PANNEAU POCKET.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une agréable lecture et espérer que ce bulletin d'information saura satisfaire votre curiosité et vous rappelle que nous sommes, élus, les agents et moi-même, toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et vous renseigner.

Le Maire

Daniel FRITZ et son équipe municipale



*Le Conseil Municipal,
Le Conseil Municipal des Enfants,
Le personnel communal,
Astride STAUDER, Grégory ALBERT,
Sylviane BOCK, Sandrino PEZZINI,
Adjoints,
Daniel FRITZ, Maire de KERBACH*

*Vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'Année 2024*

DROIT D'EXPRESSION DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Droit d'expression de l'opposition municipale

Comme nous venons de dépasser le mi-mandat et que la fin d'année est souvent prétexte aux bilans, nous souhaitons vous faire un point rapide sur les sujets les plus importants débattus depuis mars 2020.

Commençons par les sujets qui fâchent et pour lesquels nous avons fait valoir notre désaccord et nos contre-propositions ;

Le projet de la rue des Vergers (l'enquête publique a rejeté ce projet), la destination du terrain de tennis rue des écoles (voir notre mot dans l'Avis précédent), le projet « salle de musique » que nous ne contestons pas, mais dont les estimations de coût sont pour le moins prohibitives. Les méthodes d'attributions de subventions aux associations qui nous paraissent plus que contestables dans la mesure où, selon nous, certaines de ces dernières sont avantagées par rapport à d'autres.

Cependant il faut, également, reconnaître que sur de nombreux autres points nous approuvons les décisions prises, souvent à l'unanimité ;

La protection vidéo aux entrées du village, l'éclairage led qui sera bientôt installé, le marquage des places de stationnement rue de l'école. Nous avons aussi apprécié le fait que l'on nous attribue une place de suppléant (2 titulaires, 2 suppléants) sur la liste des « grands électeurs » proposée par la commune pour les élections sénatoriales.

Depuis les dernières élections municipales les statistiques nationales démontrent que les incivilités, les insultes et les agressions envers les Maires et les élus municipaux ont atteint des sommets. Plus 30% depuis 2020, plus 15% en 2023 par rapport à 2022. Selon un récent sondage auprès de huit mille Maires, 69% d'entre eux ont été victimes d'incivilités, 39% ont subi des injures et insultes, 27% attaqués sur des réseaux sociaux, les violences physiques bien que plus rares ont le malheur d'exister. **Il est important pour tous, que nous soyons aux côtés de ceux qui malgré leur dévouement (que l'on soit pour ou contre politiquement) pour leur fonction de Maire ou d'élus municipaux devraient subir ce type d'agression.**

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Martine KOPP Michel CAZENAVE

Conseillers municipaux

REDOTATION DES SACS MULTIFLUX

- ♦ La redotation des sacs multiflux pour l'année 2024 aura lieu, selon le calendrier distribué par la Communauté d'Agglomération à tous les foyers, les :
 - ⇒ Le mardi 15 mars de 14H à 19H
 - ⇒ Le jeudi 12 septembre de 14H à 19H
- 

Au complexe sportif, entrée garage, à gauche du bâtiment

Vous avez aussi la possibilité de vous rendre à toutes permanences organisées sur le territoire de l'agglomération quelle que soit votre commune de résidence, en présentant simplement votre carte Sydem'pass.

Pour être sûr de ne pas manquer la permanence de sa commune, inscrivez-vous à l'alerte e-mail disponible sur le site Internet du Sydeme.

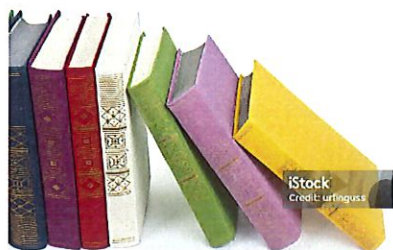
FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 1er janvier 2024.

Pour toute urgence concernant l'Etat Civil, veuillez contacter Monsieur le Maire au 07.57.87.90.64 ou un adjoint.



FERMETURE BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque sera fermée du 23 décembre 2023 au 07 janvier 2024.

Réouverture le mardi 09 janvier 2024 à 16 heures.

A compter du 1er janvier 2024, l'adhésion à la bibliothèque sera gratuite pour tous.

Pour les permanences, de nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Au vu des prochaines élections, et notamment les élections européennes en juin 2024, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

Rappel: l'inscription en commune ne vaut pas inscription sur les listes électorales.

Pour l'inscription, veuillez vous munir de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi :	9h00 - 11h00	Fermé
Mardi :	Fermé	16h00 - 18h00
Jeudi :	Fermé	16h00 - 18h00
Vendredi :	Fermé	13h00 - 16h00

Téléphone : 03 87 87 44 64

Adresse mail : mairie@kerbach.fr

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Du Maire :

FRITZ Daniel

Des adjoints :

STAUDER Astride

ALBERT Grégory

BOCK Sylviane

PEZZINI Sandrino

A VOTRE ECOUTE
SUR RENDEZ-VOUS

REPORT DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

En raison des fêtes de fin d'année :

La collecte du mardi 26 décembre est reportée au mercredi 27 décembre 2023,

La collecte du mardi 2 janvier est reportée au mercredi 3 janvier 2024.

Pour rappel : les poubelles ne contiendront plus que les sachets verts et bleus.

Pensez à sortir vos bacs la veille.

COLLECTE DES BACS JAUNES



Les bacs jaunes sont destinés à la collecte du tri sélectif (boîtes de conserves, plastiques, emballages plastiques, aluminium, etc...).

Ils contiendront **tout ce que vous mettiez auparavant dans le sac orange, sauf que désormais il faudra faire usage des sacs transparents** qui vous ont été délivrés lors de la dernière distribution des sacs de tri au complexe sportif.

Ces bacs seront vidés **tous les mercredis des semaines impaires** à compter du 6 décembre.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOEL



Les ouvriers communaux s'occuperont du ramassage des sapins de Noël. Ils interviendront du mardi 2 janvier 2024 au mardi 16 janvier 2024.

Il suffira de déposer le sapin devant votre propriété de façon à ce qu'il ne gêne ni les piétons, ni la circulation et soit visible de la voie publique.

PERMANENCE DE DISTRIBUTION DE SEL

- Pour permettre au service de déneigement d'effectuer son travail correctement, il est conseillé de ne pas garer de véhicules sur les voies de circulation.

Lors du déneigement de votre trottoir, il est interdit de jeter la neige sur la chaussée et voies de circulation.

- Du sel de déneigement sera proposé à partir du mercredi 3 janvier 2024 de 10H à 11H et cela tous les mercredis jusqu'au 28 février 2024 inclus au sous-sol de l'école « Laurent Bour »

VIABILITE HIVERNALE : DENEIGEMENT DES TROTTOIRS

Arrêté du 12 mars 1984 suivant les articles L 181-38 et L 181-39 du Code des communes portant sur le balayage et le déneigement des caniveaux et des trottoirs :

Article 1 : Le balayage et le déneigement des caniveaux et des trottoirs est à effectuer par les riverains au droit de leur façade sur une largeur égale à celle du trottoir.

Article 4 : En cas de non exécution d'un nettoyage périodique ou de déneigement, la municipalité se réserve le droit de faire exécuter les travaux, **aux frais des propriétaires ou occupants.**



REMISE DE RECOMPENSE DES MAISONS FLEURIES 2023

La cérémonie de la remise de récompense des maisons fleuries 2023 aura lieu au complexe sportif lors de la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu le vendredi 26 janvier 2024.

Les lauréats pour 2023 sont :

1er prix : Mme ARGAST Sonia et M. MALECKI Martin 2ème prix : Mme PHILIPPE Joëlle

3ème prix : Mme et M. LAMBIASE Benito

4ème prix : Mme et M. CUSMANO Emilio

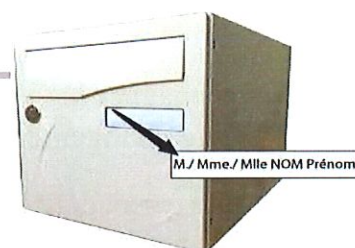
5ème prix : Mme et M. KIEFFER Raymond

JARDIN ET VERGER PARTAGE

Pour poursuivre le projet de « Jardin et verger partagé » nous souhaitons connaître les personnes intéressées. Merci d'en faire part au secrétariat de mairie, afin que nous puissions organiser une réunion d'information sur le fonctionnement.

BOITES AUX LETTRES

Pour une bonne distribution du courrier, et suite à conseil de LA POSTE, les boîtes aux lettres doivent être apposées du nom et du prénom du propriétaire.



STATIONNEMENT AUX HEURES D'ENTREE ET SORTIE D'ECOLE

Lors du dernier conseil d'école, la directrice, les enseignantes, les responsables de parents d'élèves présents se sont plaints du stationnement anarchique aux heures d'entrée et sortie d'école.

Malgré les nombreux rappels d'avertissements, le stationnement n'est pas respecté, alors que de nombreuses places de stationnement existantes ne sont pas occupées.

Les services de la Gendarmerie Nationale effectueront des passages systématiques durant ces créneaux horaires d'entrée et sortie des classes.

En cas d'infractions au stationnement les véhicules seront verbalisés.

LUTTE CONTRE LES RATS

Il est recommandé de signaler en Mairie la présence de rats dans les divers quartiers de notre commune.

Les nuisances occasionnées par ces rongeurs, très prolifiques, sont nombreuses, notamment en termes de sécurité sanitaire et dégradations de biens.

A KERBACH, la commune met gratuitement à disposition du produit de dératisation pour lutter contre ces nuisibles. Il suffit d'en faire la demande et de retirer le produit au secrétariat aux heures d'ouverture de celui-ci.

Si les déclarations faites en mairie devenaient trop nombreuses, il sera envisagé une campagne de dératisation sur l'ensemble du village. Celle-ci sera organisée par une société compétente.

BALADE THERMIQUE

L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) de la Moselle, grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France et de la Région grand Est, permet de disposer d'un service public de rénovation de l'habitat animé par un conseiller France Rénov' de proximité qui :

- Conseille et accompagne personnellement dans le choix des travaux et du financement
- Sensibilise dans le cadre d'animations collectives.

Une balade thermique est proposée aux administrés afin de trouver des solutions d'économies d'énergie. Les conseils sont gratuits, neutres et objectifs. Dénués de toute démarche commerciale, ils préviennent d'éventuelles arnaques qui se développent dans un contexte actuel de marché tendu, très concurrentiel et de hausses des coûts de l'énergie.

Toutes les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en Mairie jusqu'à mi-janvier 2024.

MISSION LOCALE

La mission locale tiendra une permanence :

les deuxièmes lundis du mois de 17H à 19H à la salle PMR de la mairie

afin d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, la formation, la mobilité, la santé, le logement, la culture, les loisirs, la citoyenneté...

La prochaine permanence aura lieu le lundi 11 décembre 2023.



TELECONSULTATION : EN PHARMACIE DU SOLEIL A KERBACH

Dès à présent une téléconsultation est possible avec un médecin en pharmacie de KERBACH sans rendez-vous.

La pharmacienne et les employés vous accueilleront aux heures d'ouverture de la pharmacie.

N'oubliez pas votre carte vitale ainsi que votre carte bancaire.

MEDADOM

se connecter. se soigner.



ICI

TÉLÉCONSULTEZ UN MÉDECIN



Munissez-vous de
votre **carte vitale**
et de votre
carte bancaire



Disponible **sans**
rendez-vous



Prise en charge
par l'**Assurance**
Maladie
Tiers payant accepté
Ordonnance
délivrée si
nécessaire



POURQUOI TÉLÉCONSULTER ?

LES CAS D'USAGES COURANTS



Otite / Bouchon
d'oreille



Infection urinaire
/ Cystite



Affections
ophtalmiques
légères



Renouvellement
d'ordonnance

La Municipalité vous souhaite

Un joyeux Noël

Et de belles fêtes de fin d'Année



Et vous invite pour les

Vœux du Maire

Le vendredi 26 janvier 2024

à 19 H au complexe sportif



COMMERCANTS AMBULANTS

Les commerçants suivants sont présents sur le parking PLACE DE L'EGLISE, rue de Forbach,

pour vous servir :

♦ **BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR « BUSCHE »**

Tous les mardis matins de 8H à 12H

♦ **LES ROTISSERIES NOUVELLES**

Tous les mercredis matins de 8H à 12H à partir du 6 décembre

BRASS BAND

• EGLISE DE KERBACH •

VENDREDI 22 DÉCEMBRE À 20H30

CONCERT DE NOËL 2023

CHORALE EPHEMERE
CAFÉ - GÂTEAUX - VIN CHAUD* - BIÈRE DE NOËL*

BRASS BAND KERBACH

ENTRÉE LIBRE

be design enseigne de marque de commerce
RADIO melodie

Ne pas fêter sur la voie publique. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

GRILLE DES MESSES DE DECEMBRE 2023 A MARS 2024

Communauté de Paroisses Notre Dame des Nations
 Planning prévisionnel des messes, Il est sujet à modification.
 Consulter le bulletin paroissial

		Behren cité	Behren village	Kerbach	Bousbachi
D. 03 dec.	1 Avent		10h00 St ^e Barbe + ACE		
S. 09 dec.	2 Avent	18h00 St Nicolas			
D. 10 dec.				10h30	
S. 16 dec.	3 Avent	18h00			
D. 17 dec.					10h30
S. 23 dec.	4 Avent	18h00			
D. 24 dec.			9h30 Messe basse		
D. 24 dec.	Veillée de Noël			18h00	
L. 25 dec.	Noël	8h00 Messe de l'aurore			10h00
M. 26 dec.	St Etienne		10h00		
S. 30 dec.	St ^e Famille	18h00			
D. 31 dec.				10h30	
D. 07 janv.	Epiphanie		10h00		
S. 13 janv.	2 TO	18h00			
D. 14 janv.					10h30
S. 20 janv.	3 TO	18h00			
D. 21 janv.				10h30 Fête Patronale	
S. 27 janv.	4 TO	18h00 Fête Patronale			
D. 28 janv.					10h30
D. 04 fev.	5 TO		10h00 Fête Patronale		
S. 10 fev.	6 TO	18h00			
D. 11 fev.				10h30	
M. 14 fev.	Cendres	19h00			
D. 18 fev.	1 Carême				10h30
S. 24 fev.	2 Carême	18h00			
D. 25 fev.				10h30	
D. 03 mars	3 Carême		10h00		
S. 09 mars	4 Carême	18h00			
D. 10 mars					10h30
S. 16 mars	5 Carême	18h00 24h pour le Seigneur			
D. 17 mars				10h30	
S. 23 mars	Rameaux	18h00			
D. 24 mars				10h30	
J. 28 mars	Cène		19h00		
V. 29 mars	Passion		15h00		
S. 30 mars	Vigile pascale		21h00		
D. 31 mars	Pâques				10h00
L. 01 avril	Lundi de Pâques			10h00	

NUMEROS UTILES

- URGENCE 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Gendarmerie 17
- Centre anti-poisons (Nancy)
03.83.32.50.50
- Centre anti-poisons (Strasbourg)
03.88.37.37.37
- Centre Hospitalier Marie Madeleine
03.87.88.80.00
- Médigarde
0820 33 20 20
Le soir du lundi au vendredi de 20h à 8h
Le week-end du samedi au lundi 8h ainsi
que les jours fériés
- Pharmacie du Soleil
Kerbach
03.87.84.00.27
- Pharmacie de garde
Numéro standard : 3237
- Kinésithérapeute :
KLEIN Loïc
03.72.36.03.03
- Cabinets de Soins Infirmiers
Rue de Forbach :
RUDNIK Michel :
06.48.00.98.10
ZMUDZINSKI Natacha
06.83.14.26.84
- "Enfance en danger" : 119
24 h sur 24 h pour signaler toute
situation d'enfant en danger.
- Conciliateur de justice
Behren-lès-Forbach
Permanence de 8h 30 à 11h 30
Les 1^{er} et 3^{ème} mardis
03 87 84 23 71
- Association « Ecoute,entr'aide et amitiés »
Accompagnement des personnes isolées
Dirigée par Maryse FOSTUR
06 89 33 54 23
Permanence à l'Hotel de ville de FORBACH
2 vendredis par mois, entre 13H30 et 15H30 Bureau N° 14
- Ecole Laurent Bour KERBACH
03.87.87.15.41/ 03.72.36.02.61
Ce.0571811@ac-nancy-metz.fr
- Presbytère Catholique de BEHREN
03.87.87.32.12
- Centre dépistage du sida
(anonyme et gratuit)
03.87.87.33.33
- "Sida info-service"
0.800.840.800
- "Drogue info-service"
0.800.231.313
- "Accès aux soins"
0.800.232.600
- "Hébergement d'urgence"
115
- Association Familiale d'Aide à Domicile
03.82.53.33.82
- Fibr'Agglo
03.72.36.22.22.
- Communauté d'Agglomération
Problèmes ordures ménagères
03.87.85.55.00
- Infos "Personnes âgées"
03.87.35.03.10
- MAM Kerbach Frimousse et Ritournelle :
Edith : 07.81.00.02.36
Mireille : 06.72.88.17.12
- Dépannage électricité
09 726 750 57
- Dépannage gaz
03.87.63.56.59
- Véolia
03.87.88.09.98

COMMUNIQUONS

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

BISCUITS AUX NOIX

Pour 25 biscuits environ, vous aurez besoin de :

Pour les biscuits :

- 1 œuf entier
- 2 jaunes d'oeufs
- 60 g de beurre mou
- 130 g de farine
- 40 g de noix moulues
- 40 g de sucre



Pour le glaçage :

- 50 g de sucre glace
- 1 à 2 cc d'eau
- Cerneaux de noix pour la décoration

Méthode étape par étape :

Étape 1 :

Fouetter le beurre avec le sucre puis ajouter l'œuf entier et les jaunes d'oeufs. Continuer de fouetter.

Étape 2 :

Ajouter les noix, la farine et mélanger jusqu'à obtenir une préparation lisse et homogène. Placer au frais 2h (30 minutes au minimum).

Étape 3 :

Préchauffer le four à 150/160°C. Faire de petites boules de pâte, de la taille d'une noix, et les disposer sur une plaque allant au four en veillant à les espacer un peu (elles s'étalent légèrement à la cuisson). Les enfourner durant 15 minutes. À la sortie du four, les laisser refroidir.

Étape 4 :

Mélanger le sucre glace avec 1 à 2 cc d'eau et glacer les biscuits à l'aide d'un pinceau. Décorer de cerneaux de noix et laisser sécher. À conserver dans une boîte hermétique en métal de préférence!

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE

